

COMMUNE D'ARDON



Bilan de la **LEGISLATURE 2021 – 2024**



Photo Gérard Valette

Pierre-Marie Broccard

Président de la Commune d'Ardon

Ardon, septembre 2024

Table des matières

Mot du président	7
Ardon en chiffres	11
Vision 2030	12
Axes principaux	12
Planning d'intentions	13
Objectifs pour la législature	17
Réalisation en cours des mesures de la vision 2030 en %	17
Pilotage	17
Organigramme	18
Administration	19
Directives et règlements communaux	19
Nombre de collaboratrices et collaborateurs	20
Population de la commune	20
Finances	20
Centre de Cordé	21
Constructions	25
Aménagements urbains	25
Travaux publics	26
Collecte des déchets alimentaires	27

Agriculture – Forêts	27
Énergie	28
Stratégie énergétique avec plan d’action 2025-2028.	28
Sécurité	29
Feu – PC - EMCR	30
Instruction publique	30
Structures d’accueil	31
Culture - jeunesse - communication	31
PIC	32
Sports et loisirs	32
Bourgeoisie	33
Einzon	33
Vertsan	33
Paroisse	34
Gestion intercommunale	35
Cycle d’Orientation Derborence	35
Centre sportif intercommunal	36
Consortage de Motelon	37
APEA Autorité de protection de l’adulte et de l’enfant	37
SOCCS Service officiel de la curatelle	38
Office du tourisme	39
Parents d’accueil - les coteaux du soleil	39
EMS Foyer du Haut-de-Cry	40
EMS Gravelone – Les Pérégrines	41
STEP de Bieudron	42
GENEDIS	43
Agglo Valais central	44
Historique	44
Organigramme	45
Comité directeur pour la législature 2021 - 2024	45
Projets réalisés et en cours	46
Vélos en libre-service	47

À l'échelle de la commune _____	47
Déchets minéraux _____	48
Antenne Région Valais Romand _____	49
Projet cantonal _____	50
Mesure anticipée de la Lizerne (R3) _____	50
Fusion de communes _____	50
Quelques chiffres _____	51
Histoire _____	52
Composition du conseil communal d'Ardon législature 2021-24 _____	53

Mot du président



Photoval

Au terme de mon second mandat en tant que Président de la commune, je désire partager avec vous le bilan exhaustif de la législature 2021-2024. Ce document, disponible en intégralité sur notre site communal, vous offre une vue détaillée de l'évolution des mesures et des objectifs poursuivis avec détermination durant ces quatre années. Ces initiatives ont été essentielles pour optimiser la gestion territoriale et améliorer la gouvernance à l'échelle de notre village.

Les événements mondiaux ont marqué cette législature de manière indélébile. La pandémie du covid-19, la guerre en Ukraine et la crise énergétique ont profondément bouleversé notre quotidien et notre fonctionnement. Ces circonstances exceptionnelles ont posé des défis à notre administration communale, notamment en ce qui concerne le suivi du chantier de Cordé. Cependant, malgré ces obstacles, nous avons mené à bien l'agrandissement de notre centre scolaire, respectant scrupuleusement le budget alloué. Ce projet phare a été couronné par la publication d'un livre souvenirs qui retrace avec soin toutes les étapes de cette réalisation significative.

L'augmentation démographique a nécessité une réorganisation profonde de nos services administratifs. Cette révision stratégique a permis d'améliorer notablement l'efficacité et la qualité des services offerts à nos citoyens. En parallèle, nous avons entrepris une refonte complète des règlements relatifs aux comptes autofinancés, avec un accent particulier sur le renforcement de secteurs cruciaux tels que les finances, les ressources humaines, l'énergie et la sécurité.

Durant cette législature, les membres du conseil municipal ont participé à pas moins de huitante-quatre séances de conseil, onze assemblées primaires et huit assemblées bourgeoises pour gérer et traiter les affaires courantes de la commune.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, dont l'engagement et le professionnalisme ont été des piliers essentiels de notre réussite. Je remercie également chaleureusement mes collègues du conseil municipal pour leur soutien constant et la qualité de leur collaboration durant ces quatre années de mandat.

Cette période a également été marquée par des initiatives innovantes et des projets ambitieux. Nous avons investi dans des infrastructures durables et promu des actions en faveur de la transition énergétique. Nous avons également travaillé sans relâche pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens, en mettant en place des services de proximité et en modernisant nos équipements publics.

Je suis fier du chemin parcouru et des réalisations accomplies. Ce bilan est le reflet d'un effort collectif, d'une vision partagée et d'un engagement pour le bien-être de notre commune. Je vous invite à prendre connaissance de ce rapport détaillé.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous remercie pour votre soutien et votre confiance. Ensemble, continuons à bâtir un avenir prospère et harmonieux pour notre village.

Pierre-Marie Broccard



Président de la Commune d'Ardon

Ardon en chiffres



Nombre d'habitants

<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024 juin</i>
3379	3564	3653	3711

Dette par habitant

<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>
CHF 2598	CHF 2987	CHF 2210	CHF 2911

Revenus financiers

<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>
CHF 14'080'319	CHF 16'101'081	Fr. 17'352'536	CHF 18'288'613

Investissements (sans l'agrandissement du centre de Cordé)

<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>
CHF 762'236	CHF 557'418	CHF 544'292	CHF 1'554'930

Marge d'autofinancement

<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>
CHF 2'591'877	CHF 3'903'130	CHF 3'974'261	CHF 4'074'817

Nombre des principales nationalités (y compris les requérants d'asile) : 63

Suisse	64.70%
Portugaise	20.56%
Française	3.52%
Ukrainienne	1.60%
Italienne	1.44%
Turque	1.08%

Vision 2030

La VISION 2030 comprenant 6 axes principaux, 12 axes secondaires et 31 mesures à concrétiser ainsi que la certification « Valais excellence », nous permettent d'optimiser la gestion administrative et technique de notre commune en nous basant sur une ligne directrice claire. Celle-ci favorise à long terme un développement harmonieux de notre village. Tout en restant évolutive, elle constitue un solide outil de travail pour l'exécutif communal.

Axes principaux



DEVELOPPER

de manière durable l'économie et le tourisme dans le respect de l'aménagement du territoire et de la mobilité.



REFLECHIR

de manière prospective au positionnement d'Ardon au niveau régional.



FAVORISER

le vivre ensemble, dans un climat de sécurité, tout en encourageant les activités culturelles et sportives.



SUSCITER

l'intérêt citoyen par une communication active et transparente.



MODERNISER

et entretenir les infrastructures immobilières, routières et techniques.



MAINTENIR

une capacité financière permettant les investissements nécessaires tout en conservant une fiscalité raisonnable.

Planning d'intentions

Du bilan de 2017 à 2020, nous avons tracé une feuille de route ambitieuse pour les dix années à venir. Ces 31 mesures cruciales, réparties méthodiquement selon nos intentions stratégiques, représentent notre engagement ferme en l'avenir. Chaque conseiller-ère, dans son domaine de responsabilité, est investi(e) de la mission à faire progresser ces initiatives vers leur aboutissement.

Établissement de la fiche de mesure



Mesure terminée



Mesure en cours de réalisation

Mesure suspendue

PLANNING D'INTENTIONS de 2019 à 2030	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
--------------------------------------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

AXE 1 Développer de manière durable l'économie et le tourisme dans le respect de l'aménagement du territoire et de la mobilité												
1.1 Agro-tourisme et tourisme												
M 1.1.1												
Valoriser les gorges de la Lizerne, le sentier du bisse et le chemin du vignoble												
M 1.1.2												
Promouvoir l'agro-tourisme												
M 1.1.3												
Maintenir et développer le patrimoine communal et bourgeoisial												
M 1.1.4												
Poursuivre le développement harmonieux du centre du village												
1.2 Économie et territoire												
M 1.2.1												
Développer la zone industrielle en coordination avec l'agglomération Valais (PAZ)												
M 1.2.2												
Créer le dicastère « Développement économique »												
1.3 Mobilité												

TERMINÉ

M 1.3.1												
Favoriser la mobilité douce	■			■	■	■					■	■
M 1.3.2												
Créer des conditions favorables en termes de transports publics dans le cadre d'Agglo Valais	■	■	■	■	■						■	■
M 1.3.3												
Revaloriser la T9 dans le cadre d'Agglo Valais	■	■	■	■					■	■	■	
M 1.3.4												
Participer au projet de réalisation de la route de débord dans le cadre d'Agglo Valais	■	■	■	■	■	■						
M 1.3.5												
Aménager un parking public pour véhicules utilitaires	■		■	■	■							
1.4 Développement durable												
M 1.4.1												
Promouvoir les achats durables	■	■	■								■	■
M 1.4.2												
Adapter le RCCZ à la nouvelle législation cantonale	■	■	■	■	■	■					■	■

AXE 2 Favoriser le vivre ensemble, dans un climat de sécurité, tout en encourageant les activités culturelles et sportives												
2.1 Culture et sport												
M 2.1.1												
Favoriser la culture intergénérationnelle	■	■	■	■	■						■	■
M 2.1.2												
Mettre en place des projets d'intégration pour les communautés étrangères	■	■	■	■							■	■
M 2.1.3												
Favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles pour les enfants	■				■	■					■	■

M 2.1.4												
Favoriser le développement culturel, sportif et social	■							■	■	■	■	
M 2.1.5												
Développer des mesures de prévention auprès de la jeunesse	■	■	■	■	■						TERMINÉ	
2.2 Social												
M 2.2.1												
Favoriser des prises en charge alternatives au sein de la crèche et de l'UAPE	■	■										
M 2.2.2												
Créer ou favoriser la réalisation d'appartements à encadrement médico-social	■	■	■									
2.3 Sécurité publique												
M 2.3.1												
Maintenir un niveau de sécurité publique adapté à l'évolution de la société	■		■	■	■	■					TERMINÉ	

AXE 3 Moderniser et entretenir les infrastructures immobilières, routières et techniques.												
3.1 Routes et bâtiments												
M 3.1.1												
Rénover et entretenir les réseaux routiers	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	TERMINÉ	■
M 3.1.2												
Rénover et entretenir les bâtiments	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
3.2 Eau potable, eau d'irrigation, eaux usées, eaux claires												
M 3.2.1												
Garantir l'approvisionnement en eau d'irrigation	■	■	■	■							TERMINÉ	
M 3.2.2												
Garantir l'approvisionnement en eau potable	■	■	■	■	■	■	■	■				

M 3.2.3														
Garantir l'évacuation optimale des eaux usées												TERMINÉ		

AXE 4 Réfléchir de manière prospective au positionnement d'Ardon au niveau régional														
4.1 Organisation communale														
M 4.1.1														
Optimiser et développer les collaborations intercommunales												TERMINÉ		
M 4.1.2														
Analyser de manière prospective les opportunités et les risques d'une fusion														

AXE 5 Susciter l'intérêt citoyen par une communication active et transparente														
5.1 Communication communale														
M 5.1.1														
Sensibiliser, mobiliser la population à l'engagement dans la vie politique												TERMINÉ		

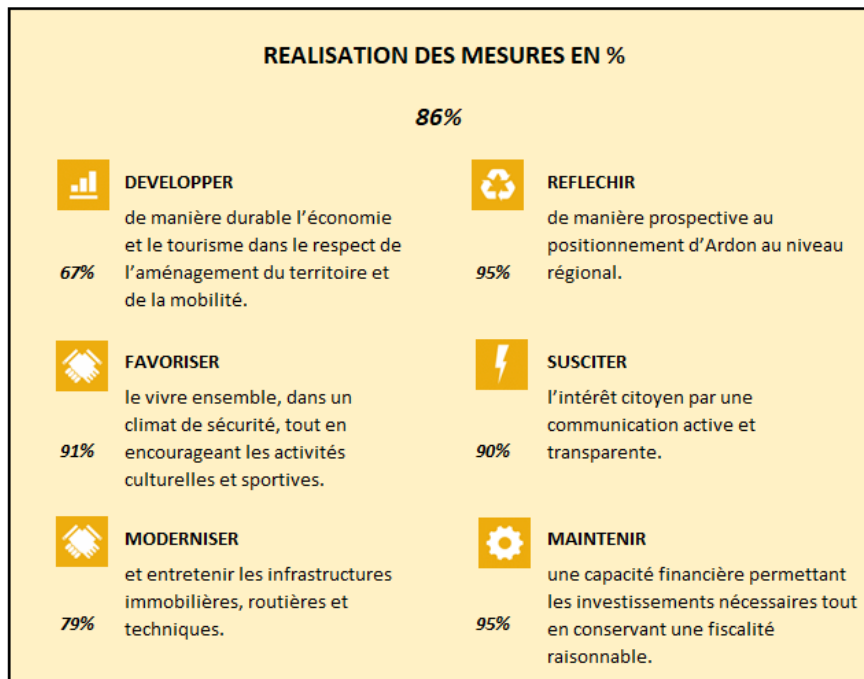
AXE 6 Maintenir une capacité financière permettant les investissements nécessaires tout en conservant une fiscalité raisonnable														
6.1														
M 6.1.1														
Stabiliser les coûts de fonctionnement														
M 6.1.2														
Prioriser les investissements												TERMINÉ		

Objectifs pour la législature

Chaque législature se structure autour d'objectifs opérationnels annuels, établis chaque automne en parallèle avec la planification budgétaire. Les conseillers-ères planifient la réalisation des objectifs spécifiques à leurs domaines tout au long de l'année civile suivante. Deux fois par an, lors des revues de direction, le conseil examine l'état d'avancement global des objectifs pour évaluer leur progression et leur mise en œuvre.

- ✓ Objectif de législature réalisé
- 🏗️ Objectif de législature en cours de réalisation

Réalisation en cours des mesures de la vision 2030 en %

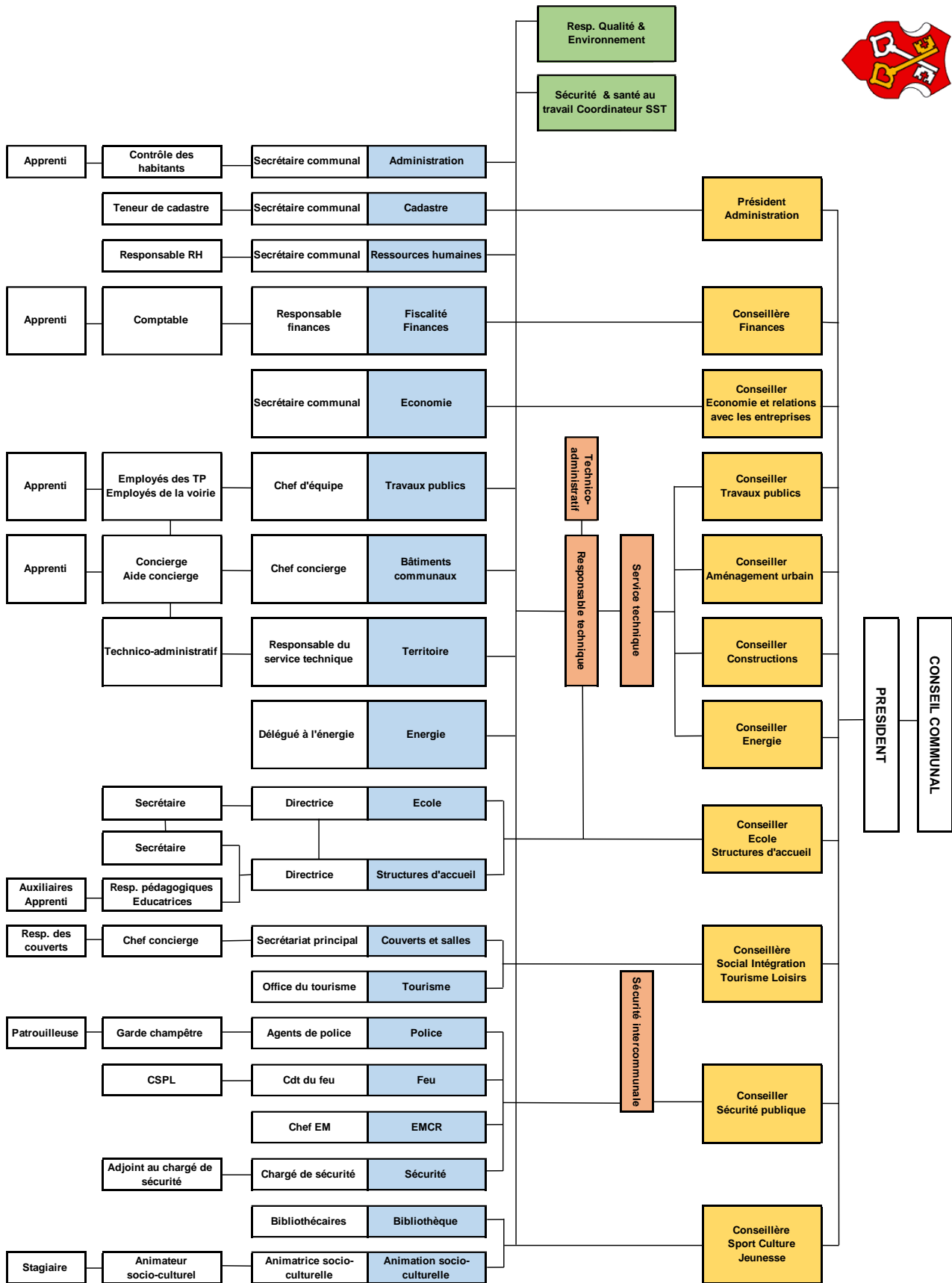


Pilotage

- ✓ Suivi de la réalisation des objectifs liés aux 31 mesures d'action.
- ✓ Renouvellement de la certification Valais Excellence en date du 6 mars 2024.
- ✓ Engagement d'un responsable qualité à 10%.



Organigramme



Administration

- ✓ Acquisition du bâtiment de la police cantonale « Les Vergers »
- ✓ Création d'un guichet insonorisé.
- ✓ Mise en place d'un service des ressources humaines.
- ✓ Gestion de la pandémie du Covid 19.
- ✓ Gestion de la crise énergétique.
- ✓ Gestion de la cellule de crise communale.

Nous avons eu l'opportunité d'acquérir le bâtiment de police adjacent au bureau communal. Cet achat nous a permis de disposer de surfaces administratives complémentaires en réserve pour les années à venir. Aujourd'hui le bâtiment « Les Vergers » est loué au service de la curatelle des communes de Conthey, Vétroz, Ardon et Chamoson ainsi qu'au canton en faveur du service de la police cantonale.



Achat	Rénovation	Total	Location 2023
CHF. 1'100'00.-	CHF. 664'925.-	CHF. 1'764'925.-	CHF. 146'500.-

Directives et règlements communaux

Durant cette législature le conseil communal a mis à jour les règlements suivants :

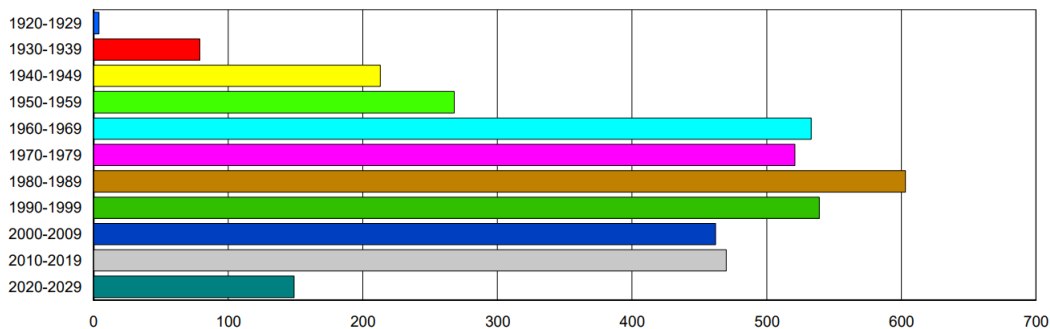
- ✓ Règlement intercommunal pour l'EMCR.
- ✓ Règlement sur l'eau potable.
- ✓ Règlement sur l'eau d'irrigation (en cours de validation par le canton).
- 🔗 Règlement sur le traitement des eaux usées.



Nombre de collaboratrices et collaborateurs

67 employés : 47 femmes et 20 hommes pour une équivalence de 50.4 EPT.

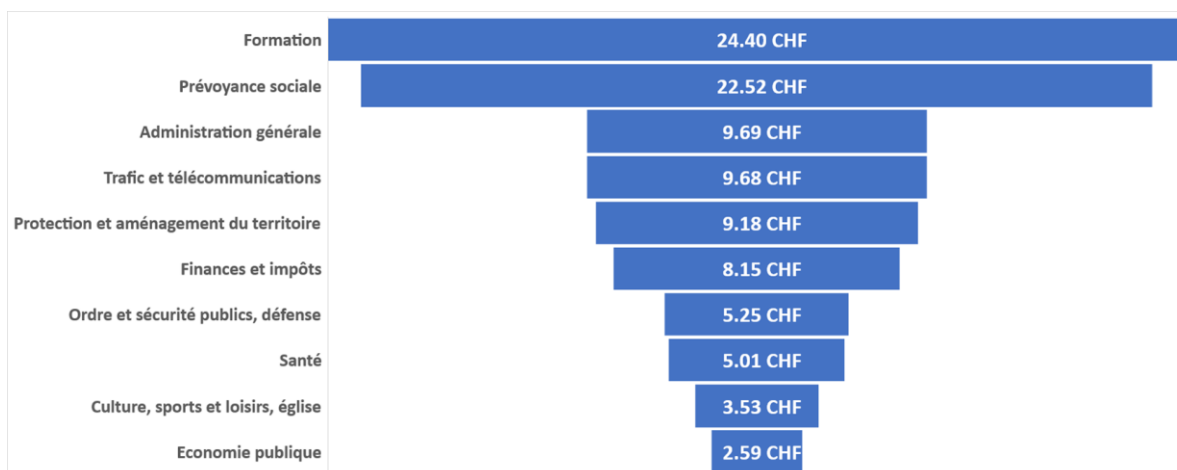
Population de la commune



Finances

- ✓ Réorganisation du service des finances par l'engagement d'un nouveau collaborateur responsable des finances.
- ✓ Gestion rigoureuse et planification à long terme des finances communales.
- ✓ Gestion des coûts de construction du site de Cordé.
- ✓ Passage au nouveau plan comptable MCH2.
- ✓ Gestion du suivi mensuel des liquidités.
- ✓ Stabilisation des coûts de fonctionnement.
- ✓ Établissement d'un tableau du suivi des subventions.
- ✓ Priorisation des investissements.

Répartition des recettes communales pour CHF 100.- / comptes 2023



Centre de Cordé

- ✓ Finaliser le projet d'agrandissement du site de Cordé.
- ✓ Inauguration du site de Cordé le 20 juin 2024.
- ✓ Livre souvenirs.
- 🔧 Poursuivre la rénovation des salles de classe 2024-2030.
- 🔧 Mise en conformité des normes feu 2024-2030.

L'inauguration du 20 juin 2024, en présence de Monsieur Jean-Philippe Lonfat chef du service de l'enseignement, marqua la fin des travaux du site de Cordé. La cérémonie fut animée par un spectacle remarquable, mettant en vedette les élèves.



L'objectif ambitieux de doter Ardon d'un complexe intégrant les activités scolaires et parascolaires tout en préservant le cachet du site de Cordé a été pleinement atteint. La construction d'une unité d'accueil pour enfants, d'une crèche et d'une nurserie offrant plus de 160 places, ainsi que l'agrandissement partiel de notre école, apportent une nouvelle dynamique à notre village. La nouvelle salle de gymnastique double permet aux écoliers et



aux sociétés sportives de bénéficier d'installations modernes et attrayantes. L'ajout d'un mini théâtre et d'une bibliothèque enrichit le panel d'activités disponibles. Les couloirs interconnectés entre les bâtiments favorisent les échanges et la communication entre les différentes entités.

Les aires de rencontres extérieures et les espaces sécurisés, conçus pour répondre aux besoins des utilisateurs dans une ambiance bienveillante, sont également disponibles. Il est indéniable que les avantages en termes de bien-être et de commodités pour nos jeunes, leurs parents et le personnel travaillant sur place justifient pleinement l'investissement financier de plus de trente millions. Les photos ci-dessous témoignent de cette réalisation remarquable, symbolisant un nouveau chapitre passionnant pour notre commune.

Le 22 juin 2024, les citoyennes et citoyens d'Ardon ont eu l'opportunité de visiter l'ensemble des infrastructures du site de Cordé. Ils ont exprimé leur satisfaction et les retours furent élogieux.

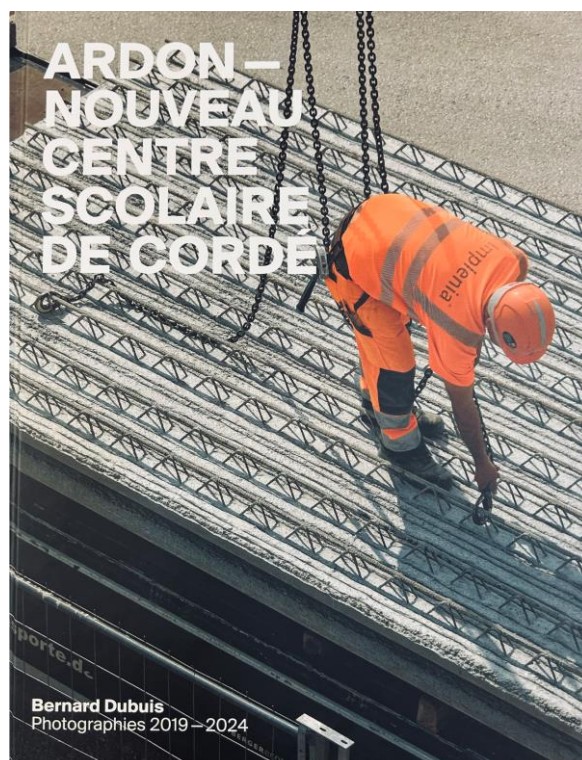






Un magnifique livre souvenirs a été spécialement conçu pour retracer les différentes phases de construction sur le site de Cordé. Cet ouvrage captivant documente avec précision et émotion chaque étape significative des travaux. Il met en lumière non seulement l'évolution des structures et des aménagements, mais aussi le dévouement et l'expertise des ouvriers qui ont donné vie à ce projet ambitieux.

À travers des images saisissantes, le livre offre un aperçu authentique et captivant des efforts collectifs déployés pour transformer la vision initiale en réalité tangible. Chaque page est une invitation à revivre les moments forts des entreprises, marquant ainsi une étape mémorable dans l'histoire de Cordé. Il est disponible auprès de l'administration communale.



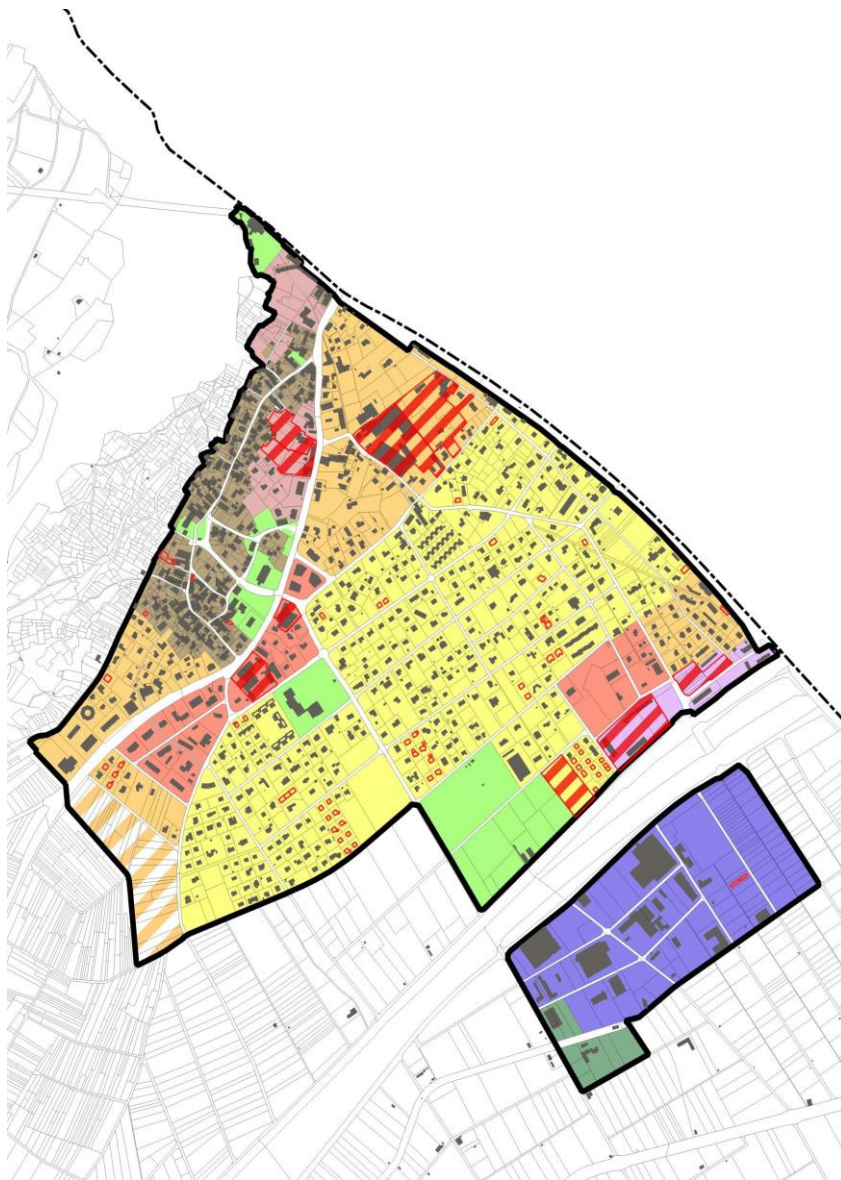
Constructions

- 🏗️ Révision du règlement communal des constructions RCCZ.
- 🏗️ E-construction (digitalisation des procédures)

-eConstruction-

Aménagements urbains

- 🏗️ Aménagement des zones 30 sur l'ensemble du territoire.
- 🏗️ Aménagement la place de la gare en collaboration avec les CFF.
- 🏗️ Révision du plan d'aménagement des zones PAZ.
- ✓ Réalisation de la route du Revis.



Travaux publics

- ✓ Achat d'un transporteur.
- ✓ Sécurisation du bisse et des vignes à la hauteur de Grü.
- ✓ Réalisation de l'inventaire de l'état des routes.
- ✓ Entretien courant des infrastructures communales.
- 🔧 Agrandissement du couvert de la Cerise (octobre 2024).

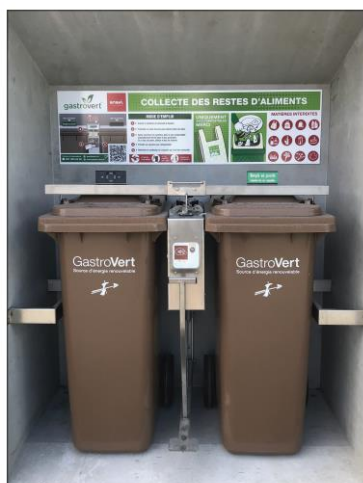


Collecte des déchets alimentaires



En octobre 2023, le système de collecte GastroVert a été installé sur le territoire communal en partenariat avec les entreprises Enevi et la Satom. Cette initiative vise à valoriser efficacement les déchets alimentaires en les intégrant dans une filière adaptée, capable de produire des énergies renouvelables telles que du biogaz et/ou du compost.

L'installation de ce système de récupération marque une étape cruciale dans la gestion des déchets alimentaires, contribuant à réduire significativement la quantité de déchets se retrouvant dans les sacs taxés des citoyens. En alignement avec les normes de l'OLED (ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets), cette initiative répond aux exigences environnementales tout en promouvant une économie circulaire durable au sein de notre communauté. Les cartes d'accès sont disponibles auprès de l'administration communale.



Agriculture – Forêts

- ✓ Elagage de la forêt des Ancillions.
- 🌿 Suivre le développement des projets liés à la biodiversité.



Énergie

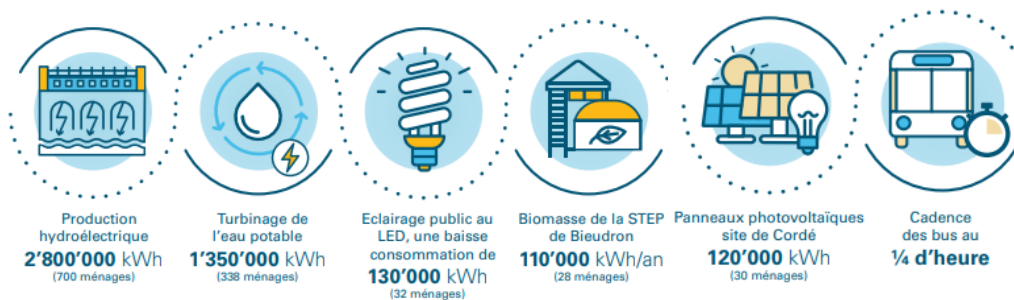
Certification « Cité de l'Énergie Gold »

Le village d'Ardon labellisé « Cité de l'Énergie ». En 2024, Madame **Dominique Burrin**, vice-présidente et présidente de la commission énergie, a géré la planification des actions nécessaires à l'obtention du label Cité de l'Énergie Gold. À la suite de l'audit du 24 juin 2024 ainsi que des recommandations des auditeurs auprès des instances, nous espérons la validation de la labélisation Gold d'ici la fin septembre. Dès lors notre défi majeur sera de maintenir ces efforts à long terme.

En plus de cette certification, notre commune a également obtenu le renouvellement de la certification Valais Excellence, ainsi que les normes ISO 9001 et ISO 14001 pour son management en mars 2024. À ce jour, les initiatives mises en œuvre à Ardon permettent de produire chaque année une quantité d'électricité équivalente à la consommation de 1100 ménages. Ces efforts exemplaires illustrent notre engagement résolu à assurer un avenir énergétique durable et responsable pour nos citoyens.

Stratégie énergétique avec plan d'action 2025-2028.

- ✓ Anticipation et action en faveur des économies d'énergie.
- ✓ Maintenir, régulièrement, les séances d'informations aux citoyens.
- ✓ Établir la stratégie énergétique avec un plan d'action 2025 – 2028.
- ✓ Engagement d'un délégué à l'énergie et au développement durable.
- ✓ Certification du label cité de l'énergie gold (septembre 2024).



La consommation d'énergie des luminaires a diminué de **13.9 mégawatts** en 2014 à **5.9 mégawatts** en 2022.

Sécurité

- ✓ Création du dicastère sécurité au niveau communal et intercommunal. Pour la période législative 2021-2024 la commission intercommunale est présidée par Monsieur **Yves Gaillard** conseiller communal.
- ✓ Mise sur pied de la cellule communale de crise.
- ✓ Organisation du point de rencontre d'urgence (PRU).



Mon point de rencontre d'urgence se situe à:

Bâtiment administratif - Place St-Jean

Vous trouverez plus d'information sur:

- Les consignes de comportements
www.vs.ch/web/sscm/documentation
- L'application Alertswiss
www.alert.swiss
- Les points de rencontre d'urgence
www.pointrencontreurgence.ch

Depuis février 2024, toutes les communes du Valais ont mis en place au moins un Point de Rencontre d'Urgence (PRU). Ces PRU jouent un rôle crucial en cas de catastrophe ou de crise, offrant à la population un lieu où obtenir de l'aide et des informations lorsque les canaux de communication traditionnels sont perturbés. En cas d'interruption prolongée des moyens de télécommunication, les PRU permettent également à la population de passer des appels d'urgence vers les numéros 144 (ambulance), 118 (police) ou 117 (pompiers) grâce au système de radio polycom. Ce réseau de téléphonie parallèle, opérationnel en toutes circonstances, assure un lien direct avec les services de secours et les forces de l'ordre.

Parallèlement à cette initiative, un mandat spécifique a été confié à Monsieur **Yves Gaillard**, conseiller communal, pour la mise en place de la cellule de crise. Toutes les informations pertinentes concernant les PRU et les procédures d'urgence sont disponibles sur le site communal à l'adresse www.ardon.ch.

Le 25 mai, une journée commémorative a été organisée pour marquer les 500 ans du tremblement de terre d'Ardon. Cette initiative visait non seulement à rendre hommage à nos ancêtres affectés par cet événement, mais aussi à sensibiliser la population à

l'importance de l'anticipation et de la préparation en cas de tremblements de terre. L'objectif était de fournir des informations essentielles sur les comportements à adopter avant, pendant et après un tel événement, ainsi que de familiariser les citoyens avec le fonctionnement d'une cellule de crise communale.

Cette journée commémorative a été l'occasion de réfléchir aux leçons tirées de l'histoire et de renforcer la résilience communautaire face aux risques naturels. En mettant l'accent sur la préparation et la coordination des secours, elle a encouragé une participation active de la communauté dans la gestion des crises potentielles, assurant ainsi une meilleure sécurité pour tous les résidents d'Ardon.

Police

- ✓ Engagement d'un deuxième agent de police.
- ✓ Etablir la nouvelle convention intercommunale des polices municipales.

Feu – PC - EMCR

- ✓ Mettre à jour les plans d'intervention pour l'ensemble des bâtiments communaux.
- ✓ Mettre en application le concept de lutte contre les incendies de forêt.
- ✓ Étudier la possibilité d'un règlement pour une fusion du CSPL avec CSP de Conthey.
(Refusé par la commune de Conthey en 2024)



Instruction publique

- ✓ Créer des ateliers d'aide à la lecture.
- ✓ Réaliser le projet d'établissement « Peacemaker » pour une amélioration du climat scolaire.
- ✓ Développer un projet d'école « bienveillance » en partenariat avec l'APEA et l'ASOA.

Le programme « Peacemaker » a pour but d'éliminer et de prévenir la violence omniprésente dans les écoles. A l'occasion d'une semaine consacrée aux thèmes de la violence et de la paix, des élèves élus par leur classe apprennent à calmer des situations de violence dans la cour de récréation tout en gardant leur sang-froid.

Structures d'accueil

- ✓ Déménagement dans la nouvelle structure.
- ✓ Finaliser un organigramme de fonction pour la Marmaille et la Farandole.



En fin d'année 2023, la structures d'accueil comptait 164 enfants dont 15 nourrissons.

Culture - jeunesse - communication

- ✓ Définir une nouvelle ligne graphique pour le Communic'Ardon.
- ✓ Nouveau site communal.
- ✓ Nouvelle application communale.
- ✓ Améliorer la primo-information des nouveaux habitants.
- ✓ Créer un concept d'accompagnement préscolaire.



- ✓ Mise en place d'un programme d'animations intergénérationnelles.



PIC

- ✓ Cours de français pour les étrangers (espace Haut de Cry), mise en place de cours de français, d'ateliers de lecture ainsi qu'un livre de contes.



Livre "Contes et Comptines du Monde" :

Recueil d'histoires en faveur de la diversité culturelle avec 37 histoires en langues étrangères et traduites en français. Ce livre contient des contes fabuleux, des histoires de vie et des comptines racontés par 50 habitant-e-s d'Ardon, en français ainsi que dans 12 autres langues. Il a été réalisé en collaboration avec l'ASOA.



Sports et loisirs

- ✓ Adapter le règlement des couverts.
- ✓ Nouveaux locaux Espace Haut de Cry.
- ✓ Élaborer une directive pour la planification et la conduite des manifestations communales.
- 🏠 Réaliser un séminaire et un groupe de réflexion sur la vision « Sociétés locales 2030 ».



Bourgeoisie

Einzon

À la suite d'une avalanche, la toiture des chottes d'Einzon a été restaurée. Afin de préserver le paysage alpin le conseil bourgeoisial a décidé de louer l'alpage à des éleveurs de moutons.



Vertsan

L'assemblée bourgeoisiale du 22 décembre 2021 a approuvé le budget pour la rénovation de la cabane de Vertsan. Les travaux, commencés en juillet 2022, se sont achevés en juillet 2023, pour un coût total de CHF 160'000. Nous avons réussi à collecter CHF 58'750 grâce à la générosité de donateurs privés et CHF 20'000 supplémentaires ont été obtenus grâce au soutien de l'Aide suisse à la montagne. La bourgeoisie a pris en charge le solde restant.



Paroisse

- ✓ Poursuivre la collaboration avec la paroisse et le conseil de gestion.



Découvrez le film retraçant les **2000 ans** d'histoire de notre église d'Ardon



Gestion intercommunale

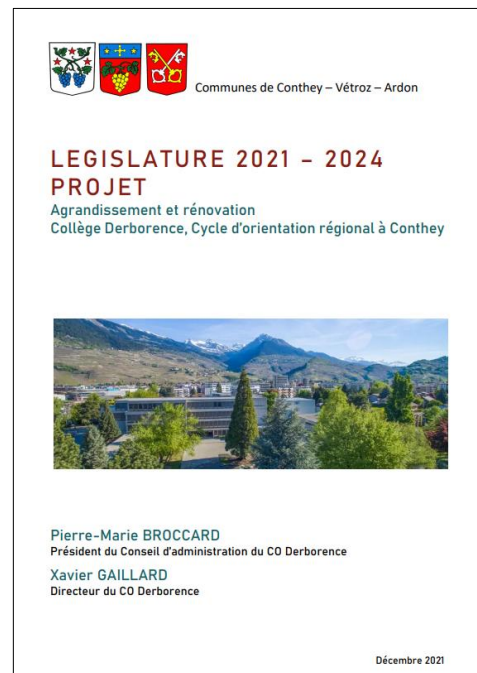
En règle générale, l'ensemble des collaborations intercommunales est assuré par le président et la vice-présidente qui sont membres des conseils d'administration et de fondation. Cette structure de gouvernance permet de coordonner efficacement les efforts entre les différentes communes, assurant ainsi une meilleure réponse aux attentes et aux besoins spécifiques de notre village.

La participation active du président ainsi que de la vice-présidente dans les conseils d'administration et de fondation est cruciale pour garantir à notre village de bénéficier pleinement des ressources et des opportunités offertes par les collaborations intercommunales. Ces échanges favorisent non seulement le partage des meilleures pratiques et des idées innovantes, mais aussi la mise en place de projets communs qui contribuent au développement économique, social et culturel de notre région.

De plus, cette collaboration permet de renforcer les liens entre les communes, de mutualiser les ressources et de réaliser d'importantes économies.

Cycle d'Orientation Derborence

Pour répondre aux besoins et garantir la sécurité de nos élèves des travaux et projets sont en cours :



- ✓ La mise en conformité concernant les normes du feu 2021-2025.
- ✓ L'analyse des besoins et l'agrandissement du cycle d'orientation 2021-2024
- 🏗️ Concours d'architecture printemps 2025.
- 🏗️ La finalisation du projet gagnant automne 2025.
- 🏗️ La validation du crédit d'engagement auprès des communes partenaires automne 2026.
- 🏗️ Le début du chantier prévu en 2027.

Projet d'agrandissement du cycle d'orientation

En 2021, les communes de Conthey, Vétroz et Ardon ont lancé un ambitieux projet d'agrandissement du cycle d'orientation avec un budget estimé à plus de CHF 35'000'000.-.



Objectifs du projet

Répondre à la croissance démographique : Adapter les infrastructures pour accueillir un nombre croissant d'élèves.

Moderniser des installations : Rénover, améliorer et agrandir les infrastructures existantes pour offrir des conditions d'apprentissage optimales en réalisant des espaces éducatifs et sportifs de qualité.

Détails du projet

Construction de :

- 25 nouvelles salles de classe dont 8 en remplacement des salles de classes actuelles en containers
- 3 nouvelles salles de gymnastique
- 1 cantine
- 1 bibliothèque
- 1 piscine (dans l'idéal)

Participation financière

Commune d'Ardon : Contribution estimée à CHF 7'000'000.-.

Centre sportif intercommunal

Pour répondre à la mesure U4.3 de l'agglomération Valais, qui préconise la création d'un pôle sportif régional, une analyse des besoins intercommunaux a été réalisée en 2021 sous la direction du bureau Migros. Celle-ci a mis en évidence une nécessité marquée de développer des infrastructures sportives. La première phase du projet prévoit la construction de trois salles de gymnastique principalement destinées au CO Derborence. La deuxième phase envisage l'installation d'un terrain d'athlétisme, d'aires de jeux et d'une piscine couverte.

La commune d'Ardon, compte tenu des investissements passés et futurs, a décidé de ne pas participer pleinement au projet global. Elle s'engage uniquement dans la réalisation des infrastructures répondant aux besoins spécifiques du CO Derborence.

Après une analyse des différents secteurs, la zone des Grandzettes, située sur la commune de Vétroz, a été retenue comme site potentiel. Cependant, en raison de l'affectation du sol en SDA (surface d'assolement), la réalisation du projet s'avère complexe. Nous allons néanmoins donner la priorité au secteur dédié aux besoins du CO Derborence. En juin 2024, le canton a répondu négativement en raison de cette affectation de zone. La possibilité de réaliser des salles de sport pour le cycle d'orientation reste à ce jour la seule option envisageable.

Consortage de Motelon

Ligne d'ultrafiltration

En 2022, une nouvelle ligne d'ultrafiltration a été mise en place. Cette infrastructure permet une augmentation de la capacité de turbinage de l'eau de 33%.

Travaux de réfection des conduites

Des travaux de réfection sont en cours pour les conduites de transport de la source de Motelon jusqu'à la chapelle du Petit-Saint-Bernard.

Ces travaux sont répartis sur plusieurs années afin de minimiser les interruptions de service et de gérer efficacement les ressources.



Projets futurs

Une analyse approfondie de la source de Bovanche est prévue pour 2025. L'objectif est d'évaluer la viabilité de cette source pour compléter l'approvisionnement en eau potable. En cas de résultats positifs, un système de pompage sera installé. Il vise à garantir un approvisionnement continu en eau potable, surtout durant les périodes estivales, pour prévenir les pénuries.

Ces initiatives sont cruciales pour assurer la durabilité et l'efficacité de notre réseau d'approvisionnement en eau potable, répondant ainsi aux besoins croissants de la communauté.

APEA Autorité de protection de l'adulte et de l'enfant

En date du 19 décembre 2008, le code civil suisse (CCS) a été modifié au chapitre concernant la protection de l'enfant et de l'adulte. Parallèlement, la loi d'application du code civil suisse (LACC) a été révisée, et une nouvelle ordonnance sur la protection de l'enfant et de l'adulte (OPEA) a été adoptée par le Conseil d'Etat. Depuis le 1er janvier 2013, les Autorités de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) ont remplacé les "chambres pupillaires". Dans le but de professionnaliser l'APEA, les communes de Conthey, Vétroz, Ardon et Chamoson ont regroupé leurs services.

Le Conseil d'Etat, par le biais du département de la sécurité, est responsable de la surveillance administrative des APEA (OPEA art. 5 et suivants), de la formation et du coaching

des membres des APEA (OPEA art. 15), et de l'établissement des formulaires types pour les placements à des fins d'assistance (LACC art. 60). Le 17 décembre 2020, le Grand Conseil a adopté une modification de la LACC, décidant de cantonaliser les APEA.

Depuis le 1er janvier 2023, il y a neuf structures cantonales des APEA situées à Sierre, Sion, Ardon, Sembrancher, Martigny, Monthey, Brigue, Viège et Loèche. Pour les districts de Conthey et Hérens, une antenne a été mise en place à Euseigne afin de tenir compte des distances entre le val d'Hérens et Ardon.

SOCCS Service officiel de la curatelle

À la suite de la cantonalisation des Autorités de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA), plusieurs changements significatifs se sont produits. Parmi ceux-ci, le Service de l'Organisation et de Coordination des Collaborations Sociales (SOCCS) a déménagé de son emplacement précédent dans le bâtiment de la Pontaise pour intégrer de nouveaux locaux situés au premier étage du bâtiment « Les Vergers ». Ce changement de lieu vise à optimiser les conditions de travail et à centraliser les services pour une meilleure efficacité.

Concernant notre commune, environ 25 à 30 dossiers sont traités chaque année. Le budget annuel alloué au SOCCS s'élève à CHF 100'000.-.

CMS Sion Hérens Conthey



Par suite des recommandations du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, les cinq centres médicosociaux des districts de Sion, Hérens et Conthey ont fusionné en janvier 2021 pour ne former qu'une seule entité. Avec plus de 534 collaborateurs, cette nouvelle structure supervise désormais les activités des établissements subrégionaux des communes des trois

districts : Ayent, Arbaz, Grimisuat, Savièse, Sion, Veysonnaz, Vex, Nendaz, Evolène, Hérémece, Saint-Martin, Conthey, Vétroz, Ardon et Chamoson, couvrant ainsi une population de 92'000 habitants.

À ce jour, on compte 5'350 bénéficiaires, avec un total de 200'000 heures de soins prodigués et plus d'un million de kilomètres parcourus chaque année. Le nombre de visites auprès de 135 enfants âgés de 0 à 18 ans s'élève à 2'451. Cette fusion a permis le développement de pôles de compétences spécifiques dans les domaines de l'ergothérapie, des soins psychiatriques, des soins palliatifs et de la physiothérapie. Le budget d'exploitation s'élève à 40 millions de francs.

Le CMS s'engage également en faveur de l'aide sociale et propose un service de bénévoles. Chaque année, 76'587 repas sont livrés à domicile et 2'480 transports sont réalisés par 261 bénévoles. Les prestations sociales ont permis de venir en aide à 2'012 personnes pour un montant total de 14 millions de francs.

Il est important de noter que les coûts de fonctionnement sont pris en charge à hauteur de 70 % par le canton et 30 % par les communes.

Office du tourisme



Office du Tourisme Les Coteaux du Soleil

Le projet "Coteaux du Soleil, vision 2030" a été élaboré de manière participative pour définir les orientations du développement touristique des communes d'Ardon, Conthey et Vétroz. Ce plan vise à valoriser les ressources naturelles et culturelles de la région, promouvoir le tourisme durable et améliorer l'attractivité du territoire. Cependant, en 2023, la commune de Vétroz s'est retirée de la société de développement, tandis qu'Ardon continue de collaborer avec Conthey pour mener à bien ce projet.

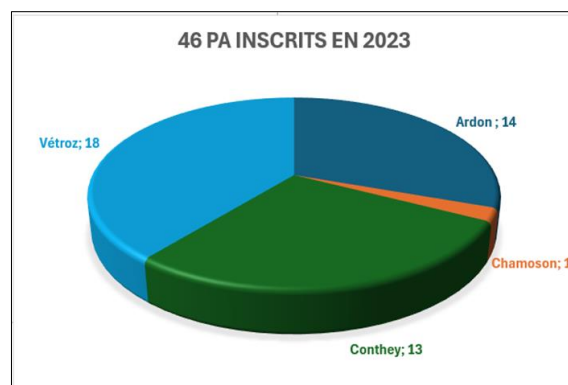
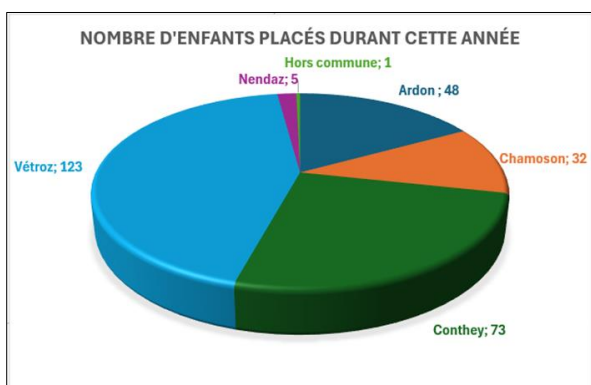
Pour plus de détails, visitez le site :



Parents d'accueil - les coteaux du soleil



En 2012, sous la direction du Centre Médico-Social (CMS) des Coteaux du Soleil, l'Association des Parents d'Accueil a été fondée. Elle a pour mission de fournir une prise en charge pour les enfants âgés de 8 semaines à 12 ans, offrant ainsi une solution de garde flexible et adaptée aux besoins des familles. Les parents d'accueil, communément appelés "mamans de jour", jouent un rôle crucial en tant que solution de garde complémentaire, venant en soutien aux diverses structures d'accueil de l'enfance telles que les crèches, les garderies et les jardins d'enfants.



L'Association des Parents d'Accueil des Coteaux du Soleil opère dans les communes d'Ardon, Chamoson, Conthey, Vétroz et Nendaz, couvrant ainsi un large territoire et répondant aux besoins de nombreuses familles. Cette initiative vise à offrir aux parents une alternative de

qualité, particulièrement utile pour ceux dont les horaires de travail ne correspondent pas aux heures d'ouverture traditionnelles des structures de garde.

Sous la présidence de Monsieur **Stéphane Pannatier**, conseiller communal, l'association a pu établir un réseau solide de parents d'accueil qualifiés, assurant un environnement sécurisé et bienveillant pour les enfants.

L'association joue également un rôle important dans le soutien aux parents d'accueil en leur offrant des formations continues, des ressources pédagogiques et un accompagnement personnalisé. Ce soutien leur permet de développer leurs compétences et d'assurer une prise en charge de qualité.

EMS Foyer du Haut-de-Cry

En 2022, avec l'arrivée de Monsieur Philippe Genoud à la direction, le conseil de fondation a entrepris une refonte de sa gouvernance en intégrant plus étroitement les responsables de service dans les processus décisionnels. Cette initiative a marqué un tournant significatif vers une gestion plus participative et collaborative au sein de l'organisation.



Sous la direction de Monsieur Genoud, plusieurs réformes ont été initiées afin de moderniser et dynamiser l'organisation. Des comités consultatifs ont été mis en place, permettant aux responsables de service de contribuer activement à l'élaboration des stratégies et à la mise en œuvre de projets. Cette approche a favorisé un leadership partagé et a stimulé l'innovation.

Un domaine particulièrement bénéficiaire de cette nouvelle dynamique est celui des courts séjours. Grâce à une meilleure répartition des ressources et à l'introduction de pratiques cliniques avancées, ce secteur a connu une expansion notable. Ce qui permis d'améliorer la capacité d'accueil et de renforcer la qualité des soins offerts aux résidents nécessitant des séjours temporaires.

Les investissements dans la formation continue du personnel et l'adoption de technologies de pointe ont joué un rôle crucial dans cette évolution positive. Les responsables de service, désormais pleinement intégrés dans les processus décisionnels ont pu identifier les besoins prioritaires et mettre en œuvre des solutions efficaces et innovantes.

En résumé, la nouvelle approche de gouvernance a non seulement renforcé la cohésion interne de l'organisation, mais elle a aussi stimulé une croissance stratégique, particulièrement dans le secteur des courts séjours. Cette évolution prometteuse ouvre la voie à de nouvelles opportunités et à une amélioration continue de la qualité des services offerts, renforçant ainsi la position de l'institution au niveau régional pour répondre aux défis futurs avec succès.

EMS en quelques chiffres :

Nombre de lits	: 109
Courts séjours	: 10
Longs séjours	: 99
Foyer de jour	: 15
Employé nombre d'EPT	: 118
Budget annuel	: 13,5 millions



EMS Gravelone – Les Pérégrines



Un projet de rapprochement des EMS de Gravelone et du Home des Glariers a été analysé durant le 2^{ème} semestre de l'année 2022. Le but étant la reprise du Home des Glariers par la société d'exploitation « les Pérégrines SA » pour janvier 2023. Malheureusement cette reprise n'a pas eu lieu au vu des divergences entre les représentants des districts au conseil d'administration des Pérégrines SA et ceux des Glariers. Suite à cette non-entrée en matière, en tant que vice-président du conseil de fondation de l'ancien hôpital, propriétaire des biens, j'ai proposé à la ville de Sion le rachat des parts de chacune des communes membres et cela malgré l'article 24 des statuts qui précise : *que les membres sociétaires qui renoncent à faire partie de l'association perdent tout droit à l'avoir social.* J'ai contacté l'ensemble des 16 communes pour leur proposer de me suivre dans cette démarche. Chaque commune a accepté. La commune de Sion quant à elle a validé l'acquisition des biens non nécessaires à l'exploitation. Une assemblée des délégués a eu lieu en date du 6 février 2024. Elle a validé la sortie des communes désireuses de quitter l'association, rétroactivement, au 31 décembre 2023. Pour la commune d'Ardon la vente des biens a rapporté CHF 251'140.-.

STEP de Bieudron

La STEP de Bieudron a une grande capacité pour le traitement des eaux usées. Elle se calcule en équivalent/habitant, soit 10'000 pour Ardon. Elle traite depuis plusieurs années nos eaux usées avec un professionnalisme de haut niveau. Chaque année des montants sont mis au



budget du fonctionnement et de l'investissement, permettant un entretien de qualité des installations existantes ainsi que la mise en place d'aménagements toujours plus pointus pour répondre aux exigences de la législation en cours.

ENEVI

UTO a changé de nom « Enevi », une identité qui contracte les mots énergie, évolution et vie, en référence à la seconde existence donnée aux déchets. « Demain, Enevi compte assurer pleinement son rôle dans la transition énergétique. »



L'usine d'Uvrier, qui traite annuellement 70 000 tonnes de déchets, ne se limite plus à la simple gestion des ordures. Elle est devenue une infrastructure de valorisation thermique et un producteur fiable et compétitif d'énergies renouvelables. Depuis juin 2022, la chaleur produite par l'usine alimente le chauffage à distance. À terme, le CAD devrait couvrir la consommation de 10 000 ménages. Le site dessert 29 communes valaisannes, soit 170 000 habitants.

ARS Association régionale des districts de Sion – Hérens – Conthey

L'Association régionale de Sion (ARS) rassemble les 16 communes des districts de Sion, Hérens et Conthey, ainsi que la commune de St-Léonard dans le district de Sierre. Sous le nom de « ARSET - Association Régionale



de Sion pour l'Emploi Temporaire ». Elle coordonne des programmes d'insertion professionnelle pour les demandeurs d'emploi au sein des communes de la région, mandatée par le Canton et en étroite collaboration avec l'ORP de Sion. Les bureaux, situés à l'avenue Ritz 31 à Sion, sont la propriété des communes et servent également de siège à l'Agglo Valais central.

La commune d'Ardon propose des postes « en réseau » aux demandeurs d'emploi. Ces postes sont disponibles au sein des services communaux, des crèches et des établissements médico-sociaux, offrant ainsi des opportunités de travail diversifiées et enrichissantes. Grâce à cette approche, l'ARSET joue un rôle crucial en soutenant les personnes en fin de droit, en leur offrant des perspectives professionnelles et en facilitant leur réinsertion sur le marché du travail.

Par ailleurs, l'ARS a étendu ses activités en prenant en charge divers mandats supplémentaires, comme la fourniture de services de secrétariat pour les communes membres ainsi que pour différentes associations, répondant ainsi à une variété de besoins administratifs.

GENEDIS



Le 7 juin 2022, lors de l'Assemblée Générale de la société d'électricité d'Ardon (SAE), un projet de fusion entre SEIC SA, Télédis SA et SAE SA a été dévoilé aux actionnaires. Ce projet visait à consolider les forces régionales pour mieux répondre aux défis de la transition énergétique, cruciaux tant pour la Confédération que pour le canton du Valais.

Dans un secteur énergétique complexe où les enjeux sont de plus en plus importants, la consolidation s'imposait comme une nécessité. Le maintien d'une structure autonome pour la commune d'Ardon ne suffisait plus à répondre aux attentes variées et grandissantes. C'est pourquoi la commune d'Ardon a été intégrée à l'actionnariat de la nouvelle entité née de la fusion, assurant ainsi une influence continue sur l'évolution du réseau électrique et servant de porte-parole pour les citoyens de la commune.

Avant la fusion, SEIC SA détenait 94% du capital-actions de SAE SA, optant pour un modèle de fusion simplifiée. Le principal actionnaire a proposé de racheter les 27 actions détenues par des tiers privés. En 2022, la valeur de l'action SAE SA était évaluée à CHF 11'452.-, correspondant à la valeur ELCOM du réseau électrique. Le conseil d'administration de SEIC SA a formulé une offre de rachat à CHF 15'000.- par action. En 2022, la vente des actions de SAE s'est élevée à CHF 45'000.-, dont la part détenue par GENEDIS représentait 3.04% pour un montant de CHF 735'000.-.

Le 10 avril 2023, la commune d'Ardon est officiellement devenue actionnaire de GENEDIS, renforçant ainsi son engagement dans le développement énergétique régional.



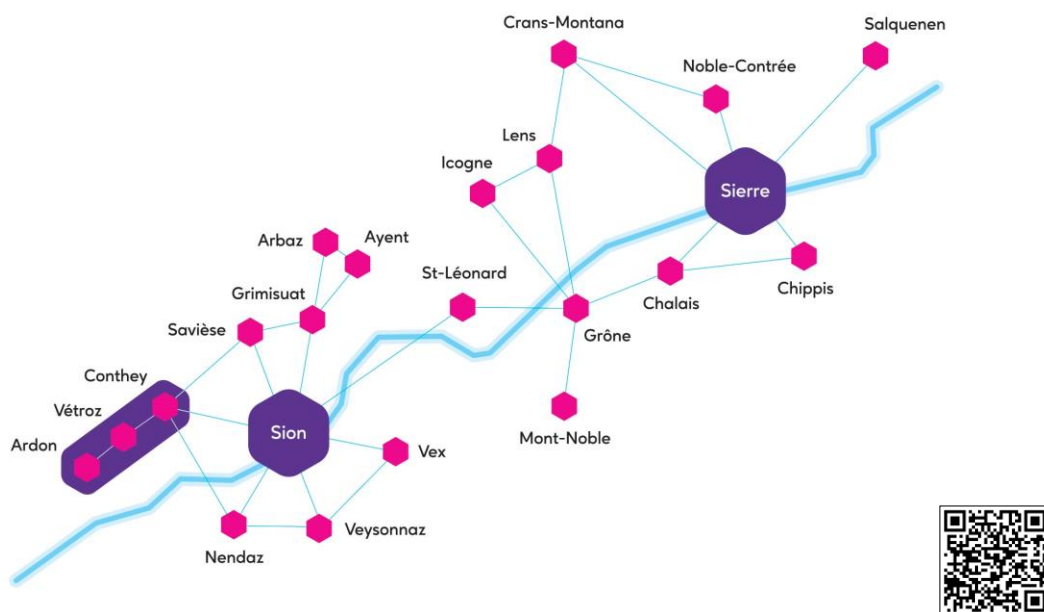
Historique

En 2013, suite au succès du projet AggloSion, plusieurs communes de la région sierroise se sont rattachées à ce périmètre afin de déposer un nouveau projet d'agglomération auprès de la Confédération. Ainsi, l'Agglo Valais central a vu le jour et son projet, soumis en décembre 2016, a été accepté par Berne en septembre 2018.

En 2020, l'Agglo Valais central, regroupant alors 17 communes, a obtenu la validation de deux générations de projets d'agglomération. Cela a permis de bénéficier de plus de CHF 60 millions de cofinancement fédéral pour la réalisation de mesures infrastructurelles liées à la mobilité. La réussite des projets de 2ème et 3ème génération nécessitait la mise en place d'un organe de gouvernance pour assurer le suivi des mesures et répondre aux exigences cantonales et fédérales concernant le trafic d'agglomération.

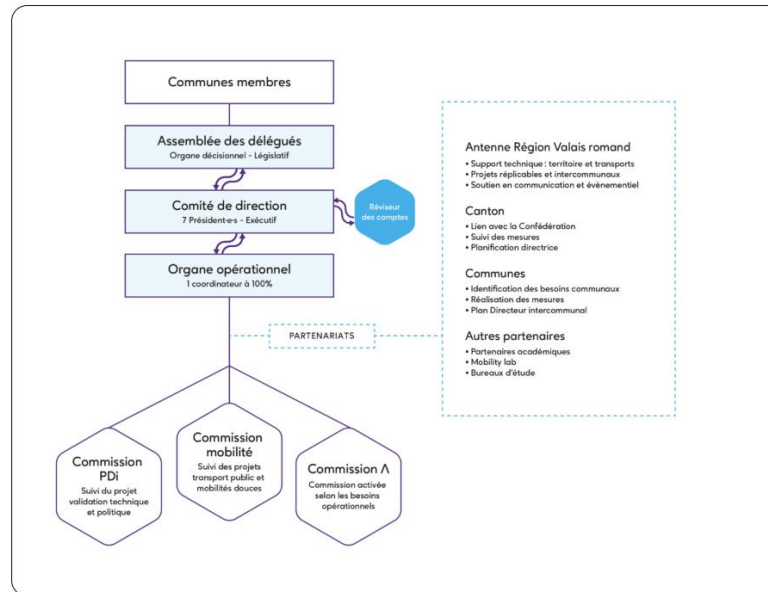
En septembre 2020, les 17 communes de l'Agglo Valais central ont décidé de renforcer et d'officialiser leur collaboration en établissant une association de communes, reconnue par le Conseil d'État conformément aux articles 116 et suivants de la LCo.

Lors de l'assemblée des délégués du 1er avril 2022, les communes de Veysonnaz et de Crans-Montana ont rejoint l'association Agglo Valais central pour participer aux réflexions du projet d'agglomération de 5ème génération. En mai 2023, les communes de Lens, Icogne et Mont-Noble ont également intégré l'association, portant ainsi le nombre de communes membres à 22.



L'Agglo Valais central s'affirme de plus en plus comme un acteur incontournable dans la politique communale, notamment dans les domaines de la mobilité douce et de l'aménagement du territoire. Une vision stratégique a été élaborée par le comité de direction dont j'ai eu l'opportunité de faire partie depuis 2017.

Organigramme



Comité directeur pour la législature 2021 - 2024

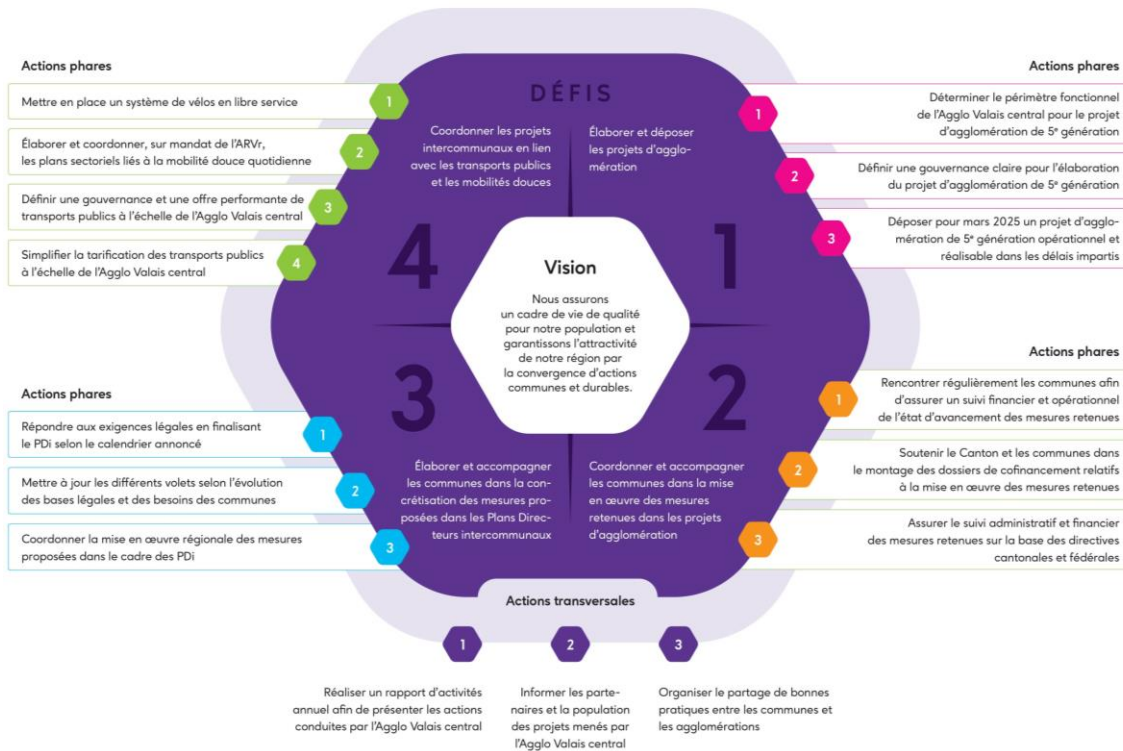
Le comité de direction est composé de sept présidents de commune nommés par l'assemblée des délégués. La structure de ce comité doit refléter une juste représentation des différentes régions géographiques et économiques de l'agglomération.

- **Philippe Varone** : Président de la Ville de Sion et Président du comité de direction
- **Stéphane Ganzer** : Président de la Commune de Noble-Contrée et Vice-président du comité de direction
- **Pierre Berthod** : Président de la Ville de Sierre, Membre
- **Pierre-Marie Broccard** : Président de la Commune d'Ardon, Membre
- **Sylvain Dumoulin** : Président de la Commune de Savièse, Membre
- **Christophe Germanier** : Président de la Commune de Conthey, Membre
- **Sylvie Masserey Anselin** : Présidente de la Commune de Chalais, Membre
- **Arnaud Buchard** : Coordinateur de l'Agglo Valais

Ce comité assure une représentation équilibrée et équitable des différentes régions géographiques et économiques de l'agglomération, garantissant ainsi une gestion harmonieuse et inclusive de l'ensemble des communes représentées

Stratégie 22 - 25

Lors de l'assemblée des délégués du 7 décembre 2022, les représentants des communes membres de l'association Agglo Valais central ont approuvé la stratégie 2022-2025. Cette stratégie se compose d'une vision commune, de quatre défis majeurs et de seize actions phares, qui guideront les projets de l'agglomération pour les années à venir.



Projets réalisés et en cours

- ✓ Mettre en place un réseau de vélos en libre-service
- ✓ Maintenir le service de bus au ¼ heure Ardon-Sion.
- ✓ Augmenter la cadence des bus à la ½ heure direction Martigny.
- ✓ Analyser le territoire communal avec une vision Agglo Valais.
- 🚧 Collaborer avec le canton pour les travaux de rénovation de la T9 (début des travaux prévus fin 2026).

Ligne 311 Sion-Martigny
Des bus toutes les 30 minutes!

Ardon - Sion: chaque 15 minutes aux heures de pointe
Sion - Martigny: chaque 30 minutes

Concours: de nombreux prix dont un séjour dans les Alpes Valaisannes à gagner!

Cadence en place dès le 12 décembre 2022!
 Plus d'information et concours: carpostal.ch/horaire-vs

Pile à l'heure pour la période de Noël:
le nouvel horaire arrive le 11 décembre 2022.

Grand concours hiver

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

Découvrez tous les changements d'horaire sur carpostal.ch/changement-horaire

Ligne 12.311 Sion – Leytron – Riddes – Saillon – Martigny

Le saviez-vous? La ligne 311 c'est surtout...
 ... un bus entre Sion et Ardon toutes les 15 minutes aux heures de pointe

Tous les avantages d'un bus urbain sont réunis pour rejoindre Sion, sans même plus devoir y réfléchir. Faire des courses, aller chez le médecin, rejoindre une copine pour un café! Tout cela est désormais facile. Et pour le retour, pas de stress non plus. Pensez-y!

Mais la ligne 311, c'est aussi

- un bus entre Sion et Martigny toutes les 30 minutes
- un bus de nuit qui circule tous les vendredis et samedis soir, ainsi que les veilles de fêtes suivantes: Nouvel An, fête nationale, dimanche et lundi de Carnaval avec des départs de Sion à 23:40 ou 21:40

Comment organiser votre déplacement
 Deux façons de consulter vos horaires en ligne

- en temps réel sur l'application CFF
- l'horaire à votre arrêt: téléchargez et imprimez l'horaire de votre choix sur carpostal.ch/fr/horaire-et-reseau/horaires-par-arrêt-ou-cff.ch

Achat de titre de transport
 Vous pouvez acheter votre billet

- sur l'application CFF
- auprès du conducteur en payant en cash ou par TWINT
- auprès des guichets CarPostal et CFF

Les abonnements sont vendus uniquement auprès des guichets CarPostal et CFF.

CarPostal SA
 0848 40 20 40
www.carpostal.ch
ouest@carpostal.ch

Tentez votre chance à notre tirage au sort!
carpostal.ch/concours-ouest

Vélos en libre-service

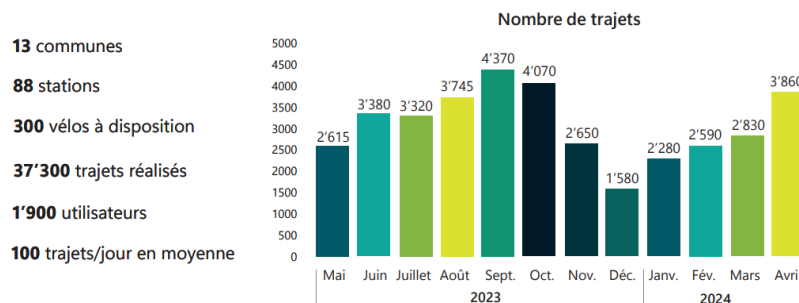


Depuis le 1er mai 2023, un réseau de vélos en libre-service est en fonction et couvre 12 communes de l'Agglo Valais central. Il se compose de plus de 60 stations et de 250 vélos. Le réseau est exploité avec le système Velospot de la société Publibike. C'est dans ce contexte que les communes d'Ardon, Vétroz, Conthey, Nendaz (Aproz), Sion, Savièse, Saint-Léonard, Grône, Chalais, Sierre, Noble-Contrée et Salquenen ont développé de manière conjointe un réseau de vélos en libre-service.

À terme, ce réseau est appelé à évoluer et proposera près de 120 stations et 320 vélos sur le territoire de l'Agglo Valais central. Neuf mois après le lancement des vélos en libre-service à l'échelle des douze communes de l'agglomération du Valais central, l'heure est au bilan. Les premiers chiffres sont très encourageants.



À l'échelle de l'agglomération



À l'échelle de la commune

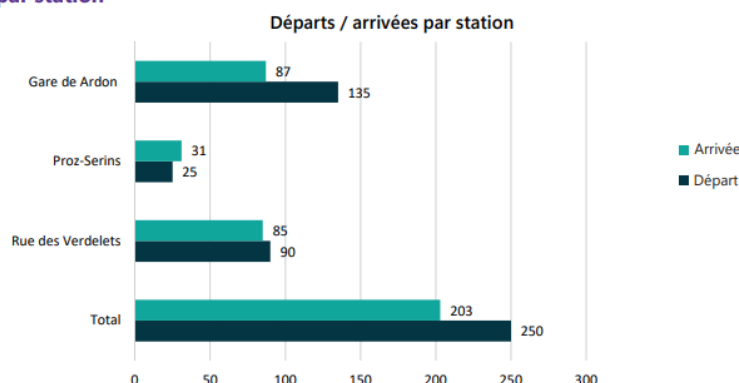
Top 5 des trajets les plus parcourus

Trajets (dans les deux sens)	Nombre
1. Gare de Ardon - Rue des Verdelets, Ardon	99
2. Gare de Ardon - Avenue des Vergers, Vétroz	38
3. Rue des Verdelets, Ardon - Avenue des Vergers, Vétroz	23
4. Gare de Ardon - Proz-Serins, Ardon	20
5. Gare de Ardon - Chemin Nord, Vétroz	19

Répartition des déplacements

Communes (dans les deux sens)	Nombre
Ardon	50%
Vétroz	34%
Sion	8%
Conthey	6%
Autres (<5%)	2%

Bilan par station



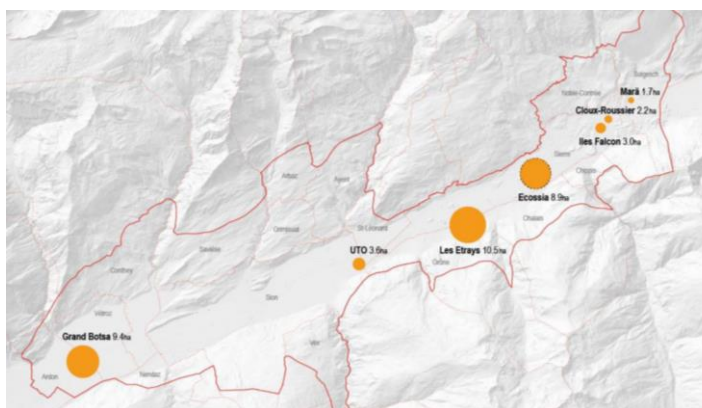
Déchets minéraux

Environ 1'680'000 tonnes de déchets minéraux de chantier sont produits chaque année dans le canton. Pour gérer efficacement ces déchets, de nombreux sites de traitement sont nécessaires. En 2023, l'Agglo Valais central comptait environ 40 de ces sites, la plupart devant être mis en conformité avec les révisions des Plans d'Aménagement (PAZ) et des Règlements Communaux sur les Zones de Construction (RCCZ). Certains de ces sites se trouvent dans des zones destinées au développement économique, tandis que d'autres sont situés dans des zones sensibles où leur maintien sera difficile à justifier.

Face à cette situation, il est crucial de créer des synergies et de regrouper ces installations à l'échelle régionale. Cela permettrait de rationaliser l'utilisation du sol et de répondre aux exigences de mise en conformité. Le Service de l'Environnement (SEN) et le Service du Développement Territorial (SDT) ont ainsi publié en octobre 2022 des directives à l'intention des communes. Ces directives visent à aider les communes à anticiper la mise en conformité de leurs installations en identifiant des zones adaptées pour la relocalisation des sites actuellement non conformes.

L'implication des communes est essentielle car la planification du territoire relève de leur compétence. Le Plan Directeur intercommunal (PDi) est l'outil légal recommandé pour mener ces réflexions et régler la situation des installations de valorisation des déchets minéraux dans le cadre des révisions des PAZ.

En résumé, la marche à suivre établie par le SEN et le SDT vise à coordonner la planification territoriale afin d'assurer une gestion durable et efficace des déchets minéraux tout en respectant les exigences légales de mise en conformité.



Route cantonale T9

Le projet de la traversée d'Ardon fait partie des initiatives stratégiques du Plan d'Action 2 de l'Agglo Valais, visant à moderniser et à améliorer l'infrastructure urbaine de la région. Ce projet bénéficie d'un soutien financier crucial de la Confédération, de 30 % du coût total estimé à CHF 10'000'000.-.

La commune d'Ardon contribuera pour un montant de CHF 2'000'000.-.

Les travaux débuteront fin 2026 et devraient être achevés en 2028. Le projet comprend plusieurs actions concrètes pour valoriser le patrimoine paysager local, créer des espaces de rencontres avec des revêtements stabilisés et perméables, ainsi que des trottoirs mixtes assurant la sécurité des piétons et des cyclistes. Des mesures seront également mises en place pour réduire les nuisances sonores liées à la circulation. L'objectif principal de ce projet est d'améliorer la qualité de vie des riverains et des utilisateurs tout en favorisant une meilleure intégration urbaine, réduisant ainsi la séparation historique entre la partie nord et sud du village.

En conclusion, la traversée d'Ardon représente une initiative stratégique et ambitieuse qui vise à transformer positivement l'infrastructure locale, renforçant ainsi le lien social et améliorant l'environnement urbain pour les années à venir.



Antenne Région Valais Romand



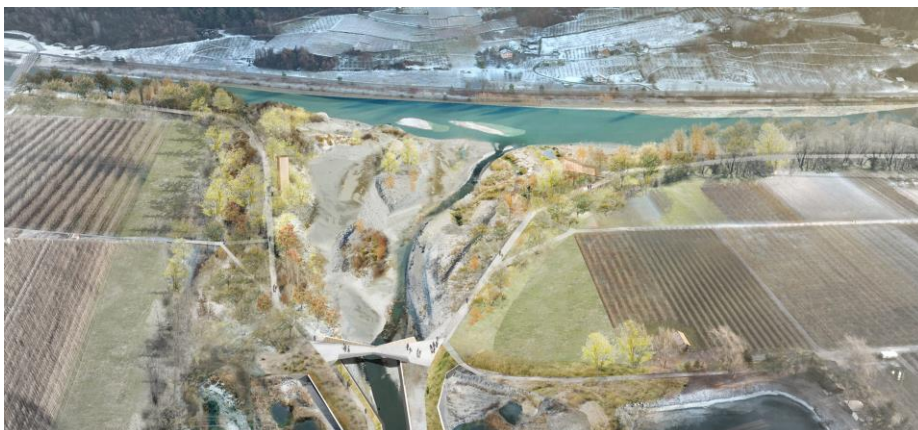
L'Antenne Région Valais romand se positionne comme un centre spécialisé offrant des services et expertises dédiés aux collectivités publiques. Son but est d'intégrer les réseaux et les expériences quotidiennes de chaque commune pour enrichir la qualité de vie des habitants du Valais romand. Cela en accompagnant la mise en œuvre de processus souvent complexes, de la planification territoriale à la gestion numérique tout en incluant la mobilité ainsi que la promotion touristique et culturelle du canton. L'antenne propose également des initiatives innovantes qui enrichissent la vie culturelle et touristique du canton.



Projet cantonal

Mesure anticipée de la Lizerne (R3)

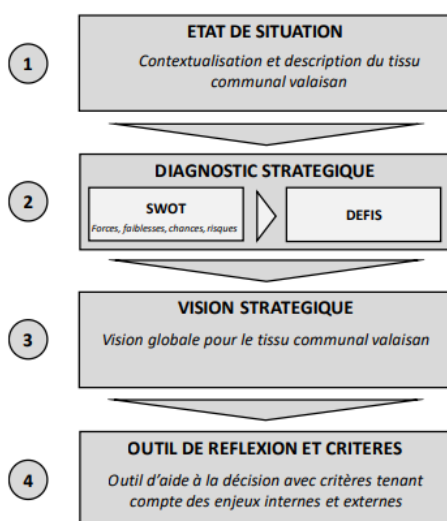
Actuellement, la Lizerne est une rivière fortement canalisée se jetant dans le Rhône. Le projet de la 3ème correction du Rhône représente une opportunité unique de réimaginer son embouchure en mettant l'accent sur la revitalisation et la continuité de la promenade le long du Rhône. L'objectif étant de redonner à la Lizerne des caractéristiques plus naturelles et plus libres, tout en assurant sa sécurité et en favorisant son appropriation par l'homme et la nature.



Paysagegestion SA info@paysagegestion.ch

Cette revitalisation doit également intégrer la gestion des risques résiduels en exploitant le passage inférieur qui sera construit sous la Lizerne. Ce projet d'infrastructure majeur nécessite une réflexion approfondie sur son intégration architecturale et paysagère, en harmonie avec l'aménagement de l'embouchure de la rivière.

Fusion de communes



Les membres du conseil ont analysé les avantages et inconvénients d'une fusion communale de manière approfondie. Actuellement, une fusion n'est ni nécessaire ni urgente mais la question sera régulièrement revisitée au début de chaque législature. En avril 2023, le Canton a présenté un outil d'aide à la décision pour synthétiser les données des communes intéressées par la fusion.

Une soirée de présentation par la commune de Sion pour une fusion à grande échelle nous a été exposé sous l'appellation « Sion, capitale des Alpes », projet ambitieux mais pas d'actualité pour Ardon.

En 2019, le Canton du Valais comptait 126 communes pour une population totale de 343'955 habitants. La taille moyenne des communes est de 2'730 habitants, avec une médiane de 1'273 habitants, indiquant une prédominance de petites communes. Parmi les 14 plus peuplées du canton, plus de la moitié de la population vit dans des communes de plus de 6'600 habitants.

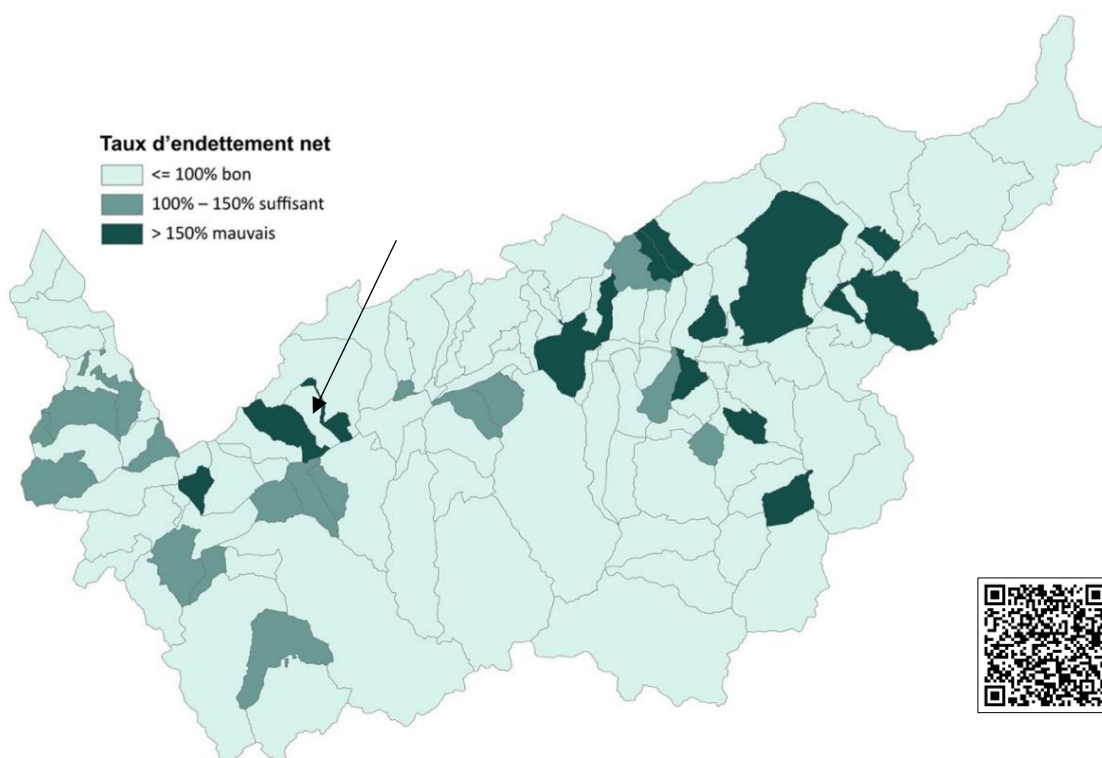
À l'échelle nationale, les communes valaisannes sont relativement petites avec une taille moyenne inférieure à la moyenne suisse de près de 3'600 habitants. Ardon, par exemple, comptait 3'850 habitants en juin 2024, illustrant la structure communale caractéristique du canton, classé au 20ème rang sur 26 cantons en termes de taille moyenne et médiane.

Les considérations principales pour décider de fusionner incluent la capacité à remplir nos obligations, la volonté de fusionner et l'existence de communes candidates à la fusion.

Quelques chiffres

Communes	Ardon	Vétroz	Conthey
Coefficient d'imposition et indexation	1.3 / 163%	1.15 / 163%	1.2 / 160%
Dette par habitant en 2023	CHF. 2'911.-	CHF. 3'800.-	CHF. 2'020.-

Dette par habitant en 2022



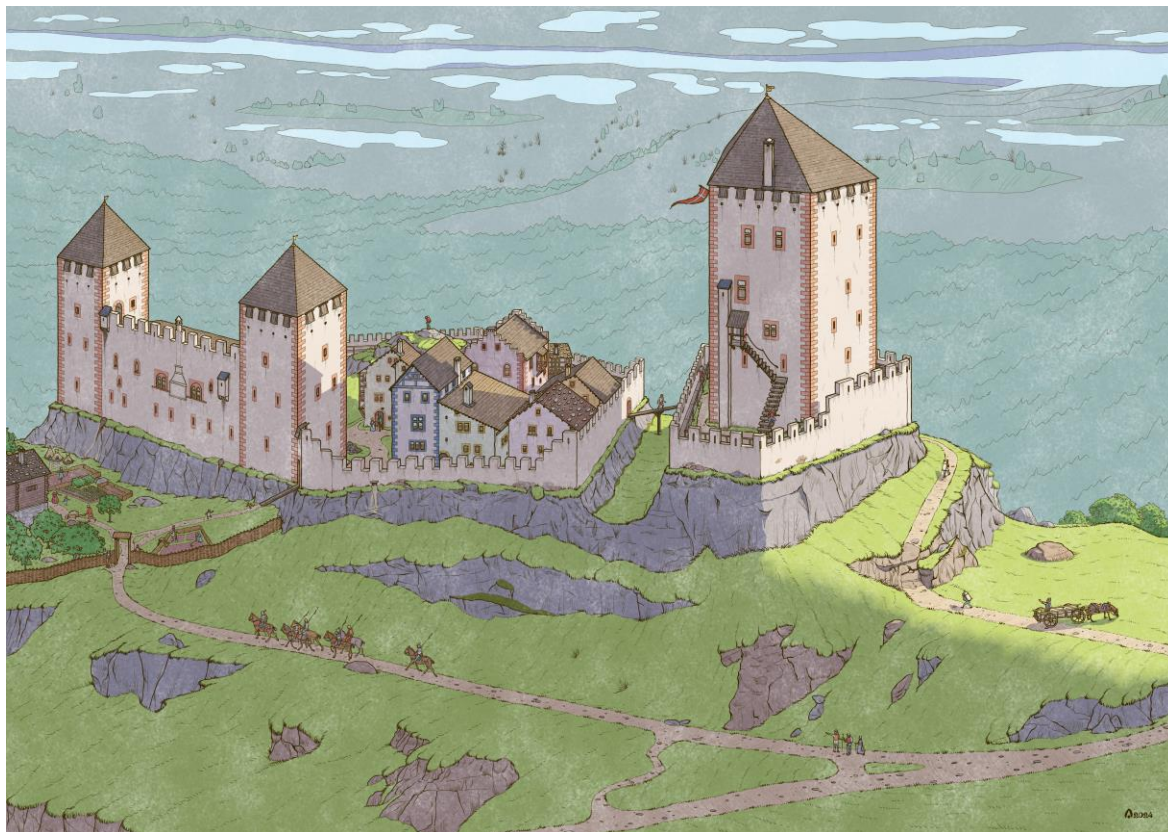
Histoire

L'histoire d'Ardon est riche et ses origines remontent à plusieurs siècles. Le nom du village, Ardon, a évolué au fil du temps, reflétant les transformations linguistiques et culturelles à travers les époques. D'abord connu sous le nom d'Ardunum au XI^e siècle, il a progressivement changé pour devenir Ardun, Arduns, Ardons, Ardon, Ardum, Arden, Ardunum et enfin Ardonis en 1481.

Le Château du Crest était un élément central de l'histoire locale et a également joué un rôle crucial. Bien que les représentations visuelles du château aient été perdues au fil du temps, des efforts remarquables ont été déployés pour en préserver la mémoire. En 1949, Monsieur André Donnet, historien, et Monsieur Ignace Delaloye, conseiller communal ont réalisé un relevé détaillé des ruines du château. Grâce à leurs travaux, Monsieur Louis Blondel a pu établir un plan complet de la structure.

Pour raviver l'image du Château du Crest, Monsieur Alexandre Levine, peintre, dessinateur et passionné d'histoire médiévale, a relevé le défi de créer une représentation basée sur les données historiques disponibles. Cette initiative a permis de recréer visuellement le château, offrant ainsi aux habitants d'Ardon et aux visiteurs une fenêtre sur le passé, leur permettant de se reconnecter avec la vie de leurs ancêtres.

Aujourd'hui, des reproductions de cette représentation sont exposées au couvert d'Isière ainsi qu'au château de la Pontaise, préservant ainsi la mémoire du Château du Crest et son importance dans l'histoire d'Ardon.



Composition du conseil communal d'Ardon législature 2021-24



Photoval

Dominique Burrin vice-présidente, **Stéphane** Pannatier conseiller communal, **Pierre-Marie** Broccard président, **Sophie** Delaloye conseillère, **Yves** Gaillard conseiller communal, **Fabrice** Carrupt conseiller communal, **Audrey** Carron conseillère communale.

Jean-Marc Roh secrétaire communal.



Les bilans des législatures 2017 – 2020 / 2021 – 2024 sont à disposition www.ardon.ch

Textes : Pierre-Marie Broccard

Mise en page : Pierre-Marie Broccard

Photos – Dessin : Photoval, Gérard Valette, Pierre-Marie Broccard, Alexandre Levine

Administration municipale
Place St-Jean
1957 Ardon
www.ardon.ch

